Assurance Invalidité : premières salves post-électorales

Autor(en): **Schwaab, Jean Christophe**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **41 (2004)**

Heft 1587

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1018992

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Premières salves post-électorales

Les «faux invalides» n'expliquent pas tous les problèmes de l'AI. La «chasse aux abus» menée par les milieux patronaux et l'UDC prépare les attaques à venir contre le système de sécurité sociale et l'augmentation de la TVA destinée au financement de l'AVS.

La rentrée politique de Peter Hasler, directeur de l'Union patronale suisse reprend un thème de campagne cher à l'Union démocratique du centre: les abus dans l'assurance invalidité (AI). Ce parti, maître à penser de la chasse aux abus de tous ordres, annonce aussitôt qu'il soutient les revendications patronales. Moins d'une semaine plus tard, le nouveau conseiller fédéral UDC Christoph Blocher s'en prend aussi aux «faux invalides», au cours d'un discours pourtant qualifié de «modéré» par la presse. L'AI est en effet une cible idéale. Son déficit est le plus grand et la croissance de ses dépenses la plus importante de toutes les assurances sociales. Le commun des mortels ne s'y identifie guère, car il n'imagine pas y faire recours, contrairement à l'AVS par exemple. Le citoyen moyen considère en outre l'expression «il est à l'AI» comme dégradante, voire infamante.

La sécurité sociale en point de mire

On ne peut nier les problèmes de l'AI, les abus non plus, et c'est ce qui rend la tâche de Peter Hasler et de ses alliés plus facile. Les médecins qui profitent des demandes de rentes AI sont peu nombreux, mais ils existent. De même, chacun peut citer dans son entourage un ou plusieurs rentiers dont l'incapacité apparente de travail ne paraît pas justifier une «mise à l'AI». Toutefois, ces abus sont suffisamment peu nombreux pour qu'il soit trompeur de leur attribuer la responsabilité du mauvais état de l'AI.

Ce n'est pas aux abus qu'en veulent UDC et patronat, mais bien à la protection sociale en soi. La «chasse aux abus» n'est qu'un prétexte pour réduire les prestations et les dépenses de l'AI sans avoir à attaquer de front le système des assurances sociales. Preuve en est le simplisme des solutions développées par Peter Hasler: une taxe de cent francs par recours (pour limiter ces derniers) et un réexamen systématique des rentes tous les un à deux ans. On peut douter du sérieux de la première mesure: ce montant ne découragera pas de nombreux recourants. Elle est également anti-sociale: cent francs représentent une somme importante pour de nombreux invalides. Quant à la seconde, sa mise en pratique semble difficile: comment ne pas faire exploser les coûts administratifs? Et quel est l'intérêt d'un réexamen lorsque le degré d'invalidité ne se modifie pas (le réexamen existe déjà quand l'état de la personne change)?

Les effets de manche du patronat ne doivent pas occulter les vraies causes des problèmes de l'AI. Des rapports de travail toujours plus flexibles, des travailleurs de plus de cinquante ans dont l'économie ne veut plus et des diminutions des indemnités chômage, Peter Hasler ne dit mot. Pourtant, un effort du patronat sur ces points contribuerait certainement à diminuer la croissance des dépenses de l'AI.

Le patronat contre l'augmentation de la TVA

Plutôt que de trouver de véritables solutions pour l'AI, il s'agit pour le patronat de préparer le terrain contre l'augmentation de la TVA (soumise au peuple en mai) destinée à financer le premier pilier. L'UDC a déjà annoncé son opposition depuis longtemps.

Plus encore que des propositions de l'Union patronale, il faut s'inquiéter de l'absence de réaction des syndicats, alors que l'UDC est aussitôt revenue à la charge, démontrant une fois de plus son professionnalisme de la communication. La bataille sociale se gagne aussi dans les médias et, de ce point de vue, la gauche est mal partie. Il serait temps qu'elle se rattrape. *jcs*

Des Léopards suisses

Le chef de l'armée suisse aurait trouvé un acquéreur pour cent cinquante chars Léopards superflus dans la nouvelle armée. L'Australie les achèterait pour à peine plus que leur valeur de ferraille.
Mais on a encore en mémoire l'empoigne de leur achat. Non seulement les Léopards étaient jugés indispensables à la stratégie du jour, celle d'une guerre de mouvement sur le Plateau, mais encore devaient-ils être adaptés aux exigences suisses. Et ce travail de perfectionnisme seules des entreprises suisses pouvaient l'accomplir, moyennant de profitables retombées. Jamais à ce point, ne furent entremêlés armée et intérêts privés, au nom de la qualité suisse. Qualité suisse, comme sur les slogans de l'UDC. *ag*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Alez Dépraz (ad)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Charles F. Pochon (cfp)
Jean Christophe Schwaab (jcs)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Presses Centrales Lausanne SA

Abonnement annuel: 100 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@bonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch

www.domainepublic.ch